



AVIS PUBLIC 2020-030

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

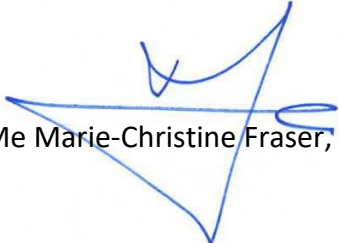
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **14 septembre 2020 à 18 h 30**, à la bibliothèque située au 351, boulevard St-Luc, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-010 visant le 312, boulevard Morin, Asbestos.

Nature et effets : Autoriser une marge avant secondaire de 5.95 mètres au lieu de 7 mètres comme prescrit par la grille des spécifications de la zone 49-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 14 septembre 2020 à 16:30 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 28^e jour d'août 2020.



Me Marie-Christine Fraser, greffière